

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet STATION D'AVITAILLEMENT DU PORT sur la commune principale de l'AIOT Mairie-12 Place de l'Europe 20169 BONIFACIO.

La référence de votre dossier est A-3-LNOD5HMNO et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/08/2023 à 17h31 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **53088519300017**

Organisme : **SARL CORSE INGENIERIE**

Fonction : **INGENIEUR**

## Personne morale

N° SIRET **21200041800013**

Raison sociale **commune de Bonifacio**

Forme juridique **collectivité**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**12 Place de l'europe**

**12 Place de l'europe**

**20169 BONIFACIO**

## Signataire

Qualité : **MAIRE**

## Référent

Fonction : **INGENIEUR**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **STATION D'AVITAILLEMENT DU PORT**

Description des activités :

**Station essence du port de plaisance de Bonifacio comprenant: \* La construction de 160 m3 stockages enterrés de carburant 1 cuve 60 m3 double compartiment , 30 m3GO +30 m3 GO 1 cuve 60 m3 double compartiment, 40 m3 GO Détaxe + 20 m3 SP95 détaxe 1 cuve de 40 m3 SP 95 \*\*La construction d'un ponton d'avitaillement de 300 m<sup>2</sup> avec 10 pistolets de distribution 2 GO détaxe 5m3/h 1 GO Détaxe 12 m3/h 1 SP Détaxe 5 m3/h 1 GO 12 m3/h 2 GO 5 m3/h 3 SP95 5 m3/h**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

## 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**Station Avitaillement du port**

**Mairie-12 Place de l'Europe**

**20169 BONIFACIO**

X : 1216171

Y : 6052119

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

[Permis de construire](#)

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

[Tableau des rubriques des activités](#)

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1435	1435-2	Stations service	Volume annuel distribué 2900 m3	DC	1600 m3 GO+600 m3 GO détaxe+600 m3 SP95+100 m3 SP 95 Détaxe Non soumis- Total 127 T inférieur à 250 T et essence 44 T inférieur à 50 tonnes. Détail des produits: 100 m3 GO=83 tonnes+60m3SP95=44 tonnes
4734	4734-1-c	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	Quantité totale susceptible d'être présente 127 t	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les résidus d'hydrocarbures piégés par le séparateur seront collectés (1 fois par an au minimum) et évacués par une société spécialisée**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Borne incendie à moins de 50 ml des installations \* 2 extincteurs extérieurs homologués 233B \*1 extincteur intérieur CO2 \*2 bacs de 50 l d'agent fixant avec pelle (1 au dépotage et 1 aux distributeurs) \*2 coffrets de couverture anti-feu (dépotage et distribution) \*2 panneaux de consignes de sécurité (dépotage et distribution) \*2 boutons d'arrêt d'urgence extérieur (dépotage et distribution)**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)